

Everybody Agrees

that COD LIVER OIL and IRON are beyond question the greatest medicines known. Then why does not everybody take Cod Liver Oil and Iron? Simply because most people cannot take the Oil and few can digest the Iron in any ordinary form.

FERROL

is manufactured from the best quality of Cod Liver Oil (the whole of the Oil) and is richer in oil than any other emulsion, and while it contains just the right quantity of the best form of Iron and Phosphorus, it is so scientifically prepared that not one person in a thousand finds any trouble in taking it, and infants digest it without difficulty.

"You Know What You Take"

FOR SALE BY J. E. GALLANT,

DRUGGIST, TIGNISH.

PERSONNEL

Mlle. Zita Dalton s'est embarquée lundi pour Montréal, où elle doit occuper une position dans les bureaux du C. P. R., comme sténographe.

M. B. R. McFadyen est revenu d'un voyage de plusieurs semaines aux États-Unis et au Canada.

M. Pierre LeClair de Woodville, Lot 2 nous a fait une agréable visite samedi.

MM. Jean M. Arsenault et Sylvain Buote nous honoraient d'une visite samedi.

M. Sylvain Arsenault de Peter-ville nous faisait une agréable visite samedi.

M. Dominique Buote du Lot 2 nous a fait une agréable visite aujourd'hui.

Le Berceau

Le premier décembre est née à Malame J.B. Gaudet Miscouche, une fille, baptisée sous les noms de Marie Jacqueline Bérénice. Parrain et marraine le Rev. M. Monaghan D. D., et Mlle Sarah Keley.

Est née, à Mme. Joseph Perry de Harper Road vendredi dernier, une fille.

Est né, le 28 novembre, à M. et Mme Angus Chiasson, Yarmouthville, Me., un fils. Baptiste sous le nom de François Arthur. Parrain et marraine M. Joseph Daniel et Mlle. Erene Chiasson.

Remerciements.

Nos remerciements à M. B. R. McFadyen, pharmacien, pour l'envoi de beaux calendriers pour l'année 1907.

En même temps nous désirons attirer l'attention de nos lecteurs sur le fait que M. McFadyen vient de recevoir un bel assortiment de marchandises pour les Fêtes de Noël et du Jour de l'An.

DEUXIEME PRIX POUR BLE.

Au nombre de ceux qui ont remporté des prix à la "Maritime Winter Fair", Amherst, nous remarquons le nom de M. Ed. Arsenault Urbainville, qui a remporté le deuxième prix pour bié de printemps. Nos félicitations.

LE RESULTAT D'HER

Dans l'élection partielle qui a eu lieu hier, dans le premier district de Queen, entre Cousin, libéral et Kennedy conservateur, pour remplacer le siège vacant par la mort de l'hon. M. Simpson, M. Cousin le candidat libéral a été élu avec trois voix de majorité.

BEAU COTTAGE.

M. Jean A. LeBlanc d'Amherst, N. B., vient de déménager de la rue Victoria pour aller occuper un beau cottage, rue Spring, qu'il s'est construit l'été dernier.

Beau porc

M. Thomas McGrath de Western Road a apporté un porc, chez MM. J. H. Myrick et Cie, la semaine dernière, qui pesait 662 livres.

Pour Noël

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la nouvelle annonce de M. G. A. Shelfoon qui paraît dans une autre colonne. M. Shelfoon offre des marchandises à très bas prix. Ceux qui veulent se procurer des cadeaux de Noël feraient bien de visiter le magasin de M. Shelfoon.

Les Fêtes de Noël sont ici

Voici le temps pour faire vos achats de Noël et du jour de l'an. Comme par le passé la maison par excellence où vous pouvez vous procurer toutes les marchandises désirées est la maison commerciale de J. H. Myrick et Cie. Inutile de dire que cette maison vous offre toujours les meilleurs avantages. Les prix sont toujours à la portée de toutes les bourses.

Feu R. T. Holman.

La province vient de perdre, dans la personne de R. T. Holman, un des plus brillants génies commerciaux du Canada.

R. T. Holman faisait commerce dans la ville de Summerside où il y a construit l'un des plus beaux établissements des Provinces Maritimes. Il était reconnu pour sa grande charité envers ceux qui lui demandaient du secours. Jamais le refus était fait aux demandes pour l'indigence. Il était très estimé.

La maison commerciale de R. T. Holman, a toujours été l'ami sincère de notre journal.

La mort de cet ami distingué nous cause un vif chagrin.

Sa famille voudra bien agréer nos condoléances les plus sincères.

BELLE FETE DE FAMILLE.

Jedui, le 22 novembre, M. et Mme. Anthon Doiron de Ste. Anne, Lot 22, célébraient le 25ième anniversaire de leur mariage.

Dans l'après-midi, le Rev. Père McCauley se fit un devoir de se rendre chez M. Doiron pour leur présenter ses félicitations.

Le soir la maison de M. Doiron était remplie de gens du voisinage qui étaient venus présenter leur témoignage d'estime à M. et Mme. Doiron. Un repas somptueux avait été préparé pour l'occasion à laquelle tous y prient part. Après le repas une lettre de M. Moise Gallant fut lue, dans laquelle M. Gallant regrettait de ne pouvoir être présent, mais il donnait expression de ses plus vives félicitations ainsi qu'un cadeau de valeur.

Vient ensuite une adresse lue par M. Abram Buote à laquelle M. Doiron répondit en termes émus. Plusieurs autres personnes adressèrent la parole, entre autres, M. Gilbert Pitre, octogénaire, qui provoqua des éclats de rire par ses réparties et ses anecdotes du temps passé.

Après plusieurs beaux morceaux de musique, vocale et instrumentale, la soirée se termina par une danse à laquelle prirent part chaque convive.

Comme le temps et l'espace nous manquent il nous est impossible de publier l'adresse, cette semaine.

Officiers de l'A. C. B. M., de Tignish.

Vendredi dernier avait lieu l'élection des officiers de la succursale 281 A. C. B. M., Tignish.

Voici les officiers pour l'année courante :

Représentant au Grand Conseil P. C. Murphy, M. D., Chancelier Chas. Dalton, Président, John B. McCarthy, Premier Vice-Prés. Chas. McInnis, Second Vice-Prés. Leo J. Murphy, Sec-Arch, J. A. Brennan, Asst., James McInnis, Sec-Fin, J. E. Gallant, Com-Ord, Ed. Gallant Sent, Arcade Bernard.

Pie X et la France

La France officielle est athée; elle ne reconnaît plus ni Dieu ni pape. Elle fait fermer les églises et se propose à faire la guerre aux prêtres par tous les moyens.

Devant un tel état de chose, et se rendant compte qu'il ne pouvait avoir ni la paix ni la liberté Pie X a opté pour la lutte immédiate afin de séparer, sans retard, l'ivraie du bon grain.

La constitution d'associations cultuelles n'a pu être acceptée par Rome, parce qu'elles étaient entachées d'hérésie. Les cultuelles légales étaient inacceptables. Quant aux cultuelles canoniques légales dont Mgr Lecot, archevêque de Bordeaux était l'auteur, elles ont été rejetées et l'association diocésaine instituée par le même archevêque est simplement tolérée.

Il n'y a plus qu'un moyen pour le clergé de France, celui de se tenir sur le terrain du "droit commun."

Le sort de l'Eglise de France, aujourd'hui, est renfermé dans cet unique domaine. Il s'agit d'obtenir pour les catholiques le droit de citoyens afin qu'ils puissent user aussi bien que tous les autres Français de la loi de 1901. Le gouvernement n'a cessé de répéter que la loi de 1905 accordait des privilèges.

Si les catholiques de France l'obtiennent pas la faveur du droit commun, la guerre religieuse est inévitable. Mais cette guerre religieuse ne sera pas une guerre armée.

Le pape est un esprit pondéré qui ne se préoccupe que de maintenir l'Eglise dans la voie que Dieu lui a tracée. Le Parlement français a voté une loi. Cette loi a été présentée au Souverain Pontife, qui, par deux actes solennels, ses deux Encycliques, l'a repoussée. Il a ajouté qu'il ne tolérerait aucune espèce d'associations cultuelles, tant que les principes qui sont la force et la vie de l'Eglise n'y trouveraient pas une entière sécurité, à savoir la hiérarchie respectée et la propriété ecclésiastique sauvegardée.

Hors de là, il n'a pas à se préoccuper des mouvements si variables de la politique. Jamais un pape ne reconnaîtra le droit à aucun pouvoir public de légiférer sur des questions spirituelles.

La solution du problème dépend donc absolument du parlement de France. Or, si le parlement refuse d'apporter une modification à la loi de 1905, ce sera la persécution rendue fatale.

Si le gouvernement sait agir dans le sens de la paix comme il veut le faire accroire, il accordera le droit commun aux catholiques. Il doit faire l'un des deux, prendre l'Eglise telle qu'elle est ou essayer de la détruire, il n'y a pas de milieu; mais s'il se range à cette dernière solution, il n'est pas sûr qu'avec les troupes, il pourra maintenir l'ordre dans le pays. Sans le droit commun, l'arbitraire triomphe et dès lors, on ne peut rien prévoir.

Quant au clergé de France il est fermement décidé de rester fidèle au pape. — Du Quotidien de Lévis.

Chamberlain's



Cough Remedy The Children's Favorite Coughs, Colds, Croup and Whooping Cough.

PATERSON

Tablettes pour la toux... Elles guériront

LE CHARLATAN DUPE.

Un charlatan débitait avec emphase ses drogues par les rues; à l'en croire, il guérissait toutes sortes de maux, et il n'y avait pas de maladie si obstinée qui ne cédât à l'efficacité de ses remèdes.

"J'ai une maladie bien singulière, lui dit un passant; j'ai consulté en vain les plus habiles médecins; tous ceux à qui j'ai expliqué mon infirmité se mettent aussitôt à rire." Ils ont tort, reprit gravement l'Hippocrate des rues; on ne doit jamais se moquer des maux qui affligent l'humanité; apprenez-moi la nature de votre maladie, je vous aurai bientôt guéri.

"Regardez ma bouche, dit alors le passant au médecin; considérez-la bien; y trouvez-vous quelque difformité? ai-je les lèvres de travers ou la langue mal placée?"

Le charlatan, après l'avoir examinée avec attention, l'assura que sa bouche était faite comme toutes les autres. "Eh bien! reprit le passant, malgré cela, toutes les fois que je veux cracher, ma salive, au lieu de décrire une ligne droite, en décrit une courbe.—Voilà une maladie bien extraordinaire, dit le charlatan; crachez en ma présence, afin que je puisse mieux juger de votre mal."

Le prétendu infirme cracha bien fort sur le nez du charlatan, qui se mit fort en colère.—"Vous avez tort de vous fâcher, dit le passant; c'est justement là ma maladie; je vous en avais prévenu."

LE PAPE PIE X EN CONSISTOIRE

LE PONTIFE A INTROUSE NOMBRE D'EVEQUES DE TOUTS LES PAYS

Rome, 6.— Au Consistoire secret tenu aujourd'hui, Pie X a créé cardinal Mgr Samassa, archevêque de Ste. Rigouia, Hongrie. Quarante-et-une évêques ont été intronisés.

Parmi ces derniers se trouvent Mgr E. J. McCarthy, archevêque d'Halifax, et Mgr Wm McDonald, évêque d'Alexandria.

Dix évêques Français ont été nommés sans aucune opposition de la part de leur gouvernement.

Dans son allocution, le Saint-Père a dit que chaque jour les vicissitudes les plus pénibles s'abattaient sur l'Eglise.

"Plus que jamais, a-t-il ajouté, l'Eglise peut être comparée à un navire ballotté par les flots de l'Océan, mais notre foi ne saurait pour cela chanceler un seul instant. Au contraire, nous sommes plus que jamais soutenus par notre croyance dans l'assistance efficace du Christ qui, lorsque le temps sera arrivé pour lui de venir à notre secours, se levera et commandera au vent et à la mer de s'apaiser. Alors la paix parfaite, tant désirée, régnera pour nous."

PAR LE MONDE ENTIER

DES MILLIERS DE MÈRES EMPLOIENT LE SIROP DU DR CODERRE POUR LES ENFANTS

Dans toutes les MALADIES BRONCHITIQUES, il faut bien admettre le fait que c'est une préparation éminente et qu'on n'en a pas exagéré l'utilité. C'est un calmant sûr et agréable pour la dentition des enfants et un remède prompt pour les troubles de l'estomac et des intestins.

Les médecins et les nourrices professionnelles le recommandent.

Voyez à ce que la signature et le portrait du Dr Coderre soient sur l'enveloppe de chaque bouteille que vous achetez. Méfiez-vous des sirops préparés de manière à ressembler à celui du Dr Coderre. Prix, 25c la bouteille, ou par la maille sur réception du prix.

Seuls Propriétaires, THE WINGATE CHEMICAL CO. Limited, Montréal, Canada

STANTON'S PAIN RELIEF, Remède de famille pour usage interne et externe.

ACADIENS ET CANADIENS.

UN HAUT DIGNITAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'ASSOMPTION PROTESTE CONTRE L'EXCLUSION DES CANADIENS DES SOCIÉTÉS ACADIENNES

Worcester, 7.—La première réunion régulière de la succursale locale de la Société de l'Assomption, association nationale acadienne de secours mutuels, qui a été fondée en

UN LANGAGE ENERGIQUE

"Ni la persécution ni le martyr ne nous empêcheront de protéger la religion". Paroles de Pie X a propos de la situation religieuse en France

Rome, 10.—En parlant de la situation actuelle en France, Sa Sainteté a exprimé aujourd'hui le regret d'être forcé d'avoir recours aux mesures extrêmes et a déclaré qu'il lui était tout à fait impossible de les éviter. "Rien ne nous arrêtera", a dit le pape, "ni les persécutions, ni le martyr, dans la protection de notre sainte religion. Notre cause est la

cause de Dieu." Le saint-père est absolument certain qu'aucun membre du clergé français n'hésitera à accomplir son devoir jusqu'au bout. L'Eglise s'en remet à la générosité des fidèles de l'univers et plusieurs ordres religieux ont déjà promis des secours s'élevant à plusieurs millions.

200 PERSONNES NOYÉES.

Des détails relatifs au vapeur russe Varygen qui a heurté une mine flottante près de Vladivostok et fut détruit avec le résultat que plus de 200 personnes furent noyées, ont été reçus de Vladivostok.

La mine a fait explosion au contact et la catastrophe a été si soudaine qu'il a été impossible de faire quoi que ce soit pour sauver les passagers. Il ne s'est pas écoulé plus de 90 secondes entre le moment de l'accident et la destruction complète

du navire. Des 23 hommes d'équipage 14 ont été sauvés. Plusieurs jonques chinoises sont arrivées sur la scène du sinistre 30 minutes environ après l'explosion et ont procédé rapidement au sauvetage des naufragés à moitié gelés qui flottaient parmi les débris du navire. Plusieurs familles de Vladivostok sont dans le plus complet dénuement à la suite de ce désastre. Un grand nombre de Russes marquants se trouvaient parmi les noyés.

été élu président de la Société Saint Jean-Baptiste de Fitchburg, qui ne compte que quatre Acadiens dans ses rangs.

"En un mot, pour me résumer, je considère que cette clause est radicalement défectueuse, en ce sens que nous avons beaucoup plus besoin des Canadiens français que ceux-ci ont besoin des Acadiens et que nous avons tort de leur refuser l'entrée de notre société quand ils nous ont toujours si généreusement et cordialement reçus dans leurs associations nationales. Et il y aurait aussi le danger que nos frères canadiens usent de représailles et paient les Acadiens avec leur propre monnaie."

M. Léger n'a pas voulu donner le texte même de la lettre qu'il a adressée à la société, par une délicatesse facile à comprendre pour ses propres confrères, mais il a donné à entendre que ces paroles renferment exactement les motifs de sa résignation.

Recompense pour la Bravoure

Les deux hommes, MM. Duncan Campbell et Austin Grady, qui se sont couronnés de gloire, par leur acte de bravoure, en allant recueillir les pauvres naufragés en danger de perir, à Priest Pond, il y a quelques semaines, viennent d'être présentés de médailles avec inscription et une bourse de plusieurs cents dollars.

Nous osons espérer qu'une médaille en cuir sera présentée au capitaine du Stanley, dans un avenir rapproché

OTAWA, Ont.

Concours de plans pour deux nouveaux édifices publics.

Le ministère des Travaux Publics recevra jusqu'au 15 avril 1907 le plus tard, des dessins de concours pour des édifices nouveaux, que le Gouvernement se propose de construire à Ottawa, Ont.

Ces dessins devront être adressés au Secrétaire du ministère des Travaux Publics, à Ottawa.

Ne pourront concourir que les architectes canadiens résident au Canada depuis un an ou plus.

L'auteur de la meilleure série de plans recevra un prix de \$8,000.00; celui de la deuxième, \$4,000.00; celui de la troisième, \$2,000.00; et celui de la quatrième, \$1,000.00.

Où pourra obtenir du soussigné tout renseignement relatif à l'achèvement de ces édifices, ainsi que la carte du site, etc.

Par ordre, FRED GELINAS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 12 décembre 1906 N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.